



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

commerce international

Question écrite n° 96066

Texte de la question

Mme Chantal Brunel attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur l'entrée potentielle de la Russie dans l'OMC. le 11 décembre 2001, la Chine adhère à l'OMC après plus de quinze ans de négociations. Si cette adhésion a suscité un impact positif en termes de développement des marchés, et permis d'ouvrir de nouvelles opportunités commerciales pour l'ensemble des pays membres, elle a également révélé qu'une telle adhésion a montré des insuffisances dans plusieurs domaines. Le rôle du cours de la monnaie qui, à partir du moment où son cours est contrôlé par le pays concerné, peut créer un avantage injustifié. L'insuffisance en matière de responsabilité sociale et environnementale qui crée une distorsion défavorable à nos entreprises. Les faibles protections dans le domaine de la propriété industrielle et des marques. Au moment où l'adhésion de la Russie à l'OMC devient très probable, elle voudrait savoir quelles précautions la France, d'une part, et l'UE, de l'autre, envisagent de prendre pour éviter la reproduction des graves inconvénients notés après l'adhésion de la Chine. Il s'agit bien évidemment d'un enjeu considérable.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Brunel](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 96066

Rubrique : Relations internationales

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 décembre 2010, page 13447

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)